

Une enquête linguistique universelle

Le mouvement de la civilisation entraîne naturellement l'élimination des langues parlées par des groupes d'hommes petits et sans influence; de même, dans une communauté où s'emploient des parlers divers d'un même type, un parler central tend à se généraliser qui devient la langue de tout le monde. Ainsi des langues et des parlers disparaissent sans cesse, et maintenant plus vite que jamais.

Or, pour l'histoire du langage, ces langues de petits groupes, ces parlers locaux sont les témoignages qui permettent de remonter, autant qu'il est possible, dans le passé: la méthode comparative permet seule, on le sait, de faire l'histoire des langues, et elle est d'autant plus efficace que l'on dispose de témoignages plus nombreux et distincts les uns des autres. A l'histoire des langues romanes la foule des parlers locaux gallo-romans fournit des données auxquelles le français littéraire et le provençal littéraire ne sauraient suppléer.

Quand donc des langues s'éteignent sans avoir été recueillies ou après l'avoir été d'une manière sommaire, imparfaite, comme tant de parlers de Tasmanie, d'Australie, de l'Amérique, du Caucase, de la Sibérie, c'est, pour la linguistique, une perte irréparable et qui rendra ou malaisée ou incomplète, ou même impossible à certains égards, l'histoire du langage humain. Et, de même, quand, dans un pays européen, un parler local perd ses caractéristiques propres avant qu'on ne les ait exactement notées, c'est une page de l'histoire de nos langues européennes qui s'efface sans retour.

D'autre part, des relevés faits dans des conditions diverses, avec des préoccupations diverses, et qui, trop souvent, se bornent à de

(1) Cet article paraît dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* (n.^o 77, tome XXIX). Nous remercions M. Meillet de nous en avoir autorisé la reproduction ici, ainsi que d'y avoir joint une note, spécialement écrite pour nos lecteurs (*Note de la rédaction*).

simples listes de mots, ont le défaut d'être difficilement comparables entre eux. Dispersés dans des recueils dont beaucoup ne sont pas consacrés spécialement à la linguistique, ils sont en partie peu accessibles. Même quand on les possède, on ne peut les utiliser pour les comparer entre eux qu'après en avoir rapproché les éléments au prix d'un travail matériel considérable et stérilisant.

En un moment où les langues évoluent avec rapidité, et où, d'un autre côté, des rapprochements imprévus permettent de grouper la plupart des langues dans un nombre toujours plus restreint de grandes familles, il est donc urgent d'entreprendre une enquête linguistique portant sur la totalité de l'univers et propre à fournir des données comparables entre elles, faciles à utiliser.

Pour aboutir, pareille enquête ne peut être que sommaire. Les ressources dont les linguistes disposent ou dont ils peuvent espérer disposer dans un avenir prochain ne leur permettent pas de décrire complètement et d'une manière approfondie toutes les langues. Il faut donc recourir au seul procédé qui, jusqu'ici, ait permis d'aboutir avec des moyens modestes et des résultats importants, celui de l'enquête par questionnaire, faite par un petit nombre d'enquêteurs dans un certain nombre de localités, et aboutissant à des atlas linguistiques.

Ces atlas existent maintenant pour l'Europe occidentale en nombre suffisant pour qu'on en puisse apprécier l'utilité. Le premier a été l'*Atlas linguistique* de la France par Gilliéron et Edmont, qui a suscité un atlas de la Corse et un atlas de la Basse-Bretagne en cours de publication. Il se publie d'autre part un atlas de la Catalogne par M. Griera, et un de la région des Alpes et de l'Italie par MM. Jud, Jaberg et Scheuermeier, Rohlf, Wagner; l'atlas Jud-Jaberg apporte des perfectionnements importants. Un autre atlas de l'Italie se prépare en Italie même. En France, des enquêtes partielles poursuivies par MM. Millardet, Bruneau et O. Bloch ont apporté à l'Atlas Gilliéron des précisions et des recoupements. Pour la Slovaquie, M. Tesnière a fait un atlas spécialement consacré au problème du duel. La méthode est donc maintenant bien fixée, et il n'y a qu'à l'appliquer, sauf à en perfectionner les détails et l'application.

J'ai en conséquence proposé au Congrès de linguistique de La Haye de prendre l'initiative d'une enquête systématique, par questionnaires s'étendant au monde entier et devant permettre de dresser un premier atlas linguistique du monde.

Après discussion, le Congrès a adopté la résolution suivante:

Le premier Congrès de linguistique réuni à La Haye le 10-15 avril 1928 soumet aux divers gouvernements et aux commissions compétentes de la Société des Nations la requête suivante:

1. L'état linguistique du monde est loin d'être connu suffisamment pour les besoins de la science; beaucoup de langues et de dialectes sont en voie d'extinction et risquent de disparaître sans avoir été recueillis.

2. Le Congrès estime unanimement qu'il est du devoir de tous les gouvernements d'organiser une étude aussi complète que possible des langues et dialectes de tous les pays dont ils ont la garde.

3. Un procédé simple et rapide consiste à envoyer dans un certain nombre de localités des régions à explorer des enquêteurs munis d'un questionnaire à faire traduire dans le parler de chacune de ces localités. Cette enquête peut aboutir à une représentation cartographique des faits. On aurait ainsi les éléments pour un premier atlas linguistique du monde.

4. Pour donner une idée complète du fonctionnement et de la nature intime des langues, il est nécessaire de recueillir en des textes originaux dans chacun des parlars considérés et, dans la mesure du possible, d'obtenir des inscriptions phonographiques.

Le quatrième alinéa de cette résolution porte la trace de la discussion qui s'est élevée.

Au procédé du questionnaire il a été objecté qu'il n'était pas toujours possible d'obtenir d'un demi-civilisé le nom d'une notion; il y a des langues où il n'y a pas de mot pour «maison», mais seulement pour «ma maison», «la maison», etc. L'objection ne porte, pas si, comme on le fait maintenant, le questionnaire se compose essentiellement de phrases, et non de mots isolés.

Assurément, l'enquête par questionnaire a des inconvénients inhérents à sa nature même; elle n'est pas de nature à faire pénétrer dans la nature intime des langues considérées. Apportant, pour les langues dont la structure intime est bien connue, des informations sur les formes locales, elle ne fournit, sur une langue inconnue, qu'une information superficielle. Il va de soi que, partout où ce sera possible, il conviendra de recueillir des textes qui permettent de pénétrer plus profondément dans la langue. Et, d'autre part, il serait précieux d'avoir des enregistrements phonographiques grâce auxquels l'aspect phonique de la langue serait exactement conservé pour l'avenir;

mais on sait que ces enregistrements ne sauraient en aucune manière remplacer pour le linguiste une description même sommaire.

L'un des linguistes qui ont fait des objections, M. Léo Spitzer, n'a pas été convaincu de la nécessité de procéder comme l'a proposé la résolution du Congrès, et il en a publié dans la *Revue des études basques*, 1928, p. 169 et suiv., une critique (v. aussi *Die Neueren Sprachen*, 1928, p. 440).

Je suis d'accord avec M. Spitzer sur un point: l'enquête linguistique par questionnaire ne dispense pas de faire des dictionnaires aussi complets que possible. Je serais plus sévère que M. Spitzer sur l'état actuel de la lexicographie française: il est scandaleux. Mais, entre les frais qu'ont occasionnés les voyages d'Edmont et ceux qu'occasionnerait la préparation d'un dictionnaire historique du français, il n'y a pas de commune mesure. Les voyages d'Edmont pour l'Atlas Gilliéron ont coûté très peu; ceux de M. Scheuermeier pour l'atlas Jud-Jaberg ne sont pas revenus cher non plus. Si l'atlas Gilliéron n'avait pas été fait, on n'en aurait pas davantage le dictionnaire historique du français répondant aux besoins actuels, dont l'absence est si regrettable et si peu honorable pour la France.

Les critiques élevées par M. Spitzer contre le procédé du questionnaire sont au fond des critiques contre la méthode comparative.

Cette méthode exige, en fait, de fortes simplifications, par ceci même qu'elle a pour objet la «langue», et non la «parole», et, dans la langue, la structure, les mots généraux, et non les détails, les nuances, et les termes techniques ou particuliers à certains groupes d'hommes, à certaines attitudes mentales. Si la grammaire comparée des langues indo-européennes a pu se constituer aisément c'est qu'elle a opéré dès l'abord avec des langues fixées, comme le sanskrit, le grec littéraire, le latin, le gotique, le vieux slave, l'arménien, c'est-à-dire avec des états de langues fortement simplifiés. Avec des langues instables, troubles, comme le vieil irlandais par exemple, on n'a pu opérer qu'une fois les lignes générales de la doctrine arrêtées à l'aide de langues fixées, c'est-à-dire de grossières simplifications initiales.

Les simplifications évidemment brutales qui sont obtenues par les méthodes de la géographie linguistique répondent donc aux besoins de toute grammaire comparée à ses débuts. Pour déterminer les familles des langues, c'est-à-dire les généralisations successives de langues communes, pour faire apparaître les rapports entre ces familles et pour faire reconnaître les actions de parlars dominants,

la méthode géographique à fait ses preuves. Bien entendu, il ne faut pas lui demander de révéler la façon dont se produit le changement linguistique. Elle opère avec des états de langue, non avec des phénomènes naissants.

Une fois que les lignes d'ensemble sont tracées et que l'on est sûr de n'avoir laissé disparaître sans en avoir recueilli les traits principaux aucune langue, les linguistes doivent regarder de plus près, faire des enquêtes plus délicates: chaque progrès dans la précision des observations a chance d'amener un progrès des théories. Mais actuellement, ce qui s'impose, c'est d'organiser des enquêtes d'ensemble. A vouloir faire finement dès le début, on risquerait, certainement, de ne pas aboutir.

A. MEILLET

M. A. Meillet nous prie d'annexer à cet article la note suivante:

En ce qui concerne proprement le basque, le problème qui se pose est celui-ci.

L'expérience faite, surtout dans les pays de langue romane et de langue allemande, mais aussi dans l'Armorique française et la Slovénie, montré qu'une enquête par questionnaire aboutit, avec des dépenses très modiques, à donner une idée nette d'un domaine linguistique étendu. Avec les résultats d'une enquête de cette sorte, le comparatiste dispose d'une grande masse de données aisément comparables entre elles.

Il va de soi que, si l'on peut espérer obtenir, dans les prochaines années, des descriptions complètes et précises de chacun des principaux parlars basques—je ne dis pas des principaux dialectes: la notion de dialecte est vague et n'a aucune réalité saisissable—, on pourra se dispenser de l'enquête par questionnaire. Mais, à juger d'après ce qui s'est publié dans les dernières années, pareil espoir ne saurait être formé, et l'on peut tout au plus espérer une ou deux enquêtes approfondies, auxquelles l'enquête par questionnaire ne fait pas tort.

Pour la description de l'ensemble du domaine, les études basques ont donc à choisir entre une enquête par questionnaire, rapide et peu onéreuse, et le néant. Il est à espérer qu'on n'optera pas pour le néant.

A. M.